

Le Civraisien en Poitou

le magazine de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

N°07
JANVIER 2022



territoires / économie / santé / loisirs et tourisme

ANCHÉ • ASNOIS • BLANZAY • BRION • BRUX • CEAUX-EN-COUHÉ • CHAMPAGNÉ-LE-SEC • CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE • CHAMPNIERS
CHARROUX • CHATAIN • CHÂTEAU-GARNIER • CHÂTILLON • CHAUNAY • CIVRAY • COUHÉ • GENÇAY • GENOUILLE • JOUSSÉ
LA CHAPELLE-BÂTON • LA FERRIÈRE-AIROUX • LINAZAY • LIZANT • MAGNÉ • PAYRÉ • PAYROUX • ROMAGNE • SAINT-GAUDENT
SAINT-MACOUX • SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE • SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL • SAINT-ROMAIN • SAINT-SAVIOL • SAINT-SECONDIN
SAVIGNÉ • SOMMIÈRES-DU-CLAIN • SURIN • VAUX-EN-COUHÉ • VOULÈME • VOULON

MOBILISÉS POUR ASSURER L'AVENIR



Depuis bientôt deux ans la pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies, nos possibilités d'échanges et d'actions fragilisant tous les secteurs de la vie économique et sociale.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'est tenue à leurs côtés et a poursuivi ses actions de soutien. Je tiens à remercier particulièrement nos agents et les élus du territoire pour leur engagement et l'accompagnement des communes et des acteurs du Sud-Vienne.

Nos associations ont beaucoup souffert de cette longue période de silence. C'est la raison pour laquelle, la Collectivité a apporté son soutien à toutes celles qui n'ont pu organiser les événements et les manifestations prévus. En dehors de cette grande frustration, la reprise progressive avant l'été, dans le respect des consignes sanitaires, a été un réel soulagement. Il est important de rappeler que la Communauté de Communes subventionne 55 associations, ce qui en fait, avec un budget conséquent, leur premier partenaire.

La Collectivité s'est aussi beaucoup investie dans l'accompagnement aux entreprises, avec plusieurs aides directes dont les aides spéciales Covid, afin de maintenir et favoriser le développement du tissu économique local.

Offrir des services et améliorer le cadre de vie des habitants ont toujours été des priorités pour notre Communauté de Communes. Sont déjà engagés : l'accès au numérique, le soutien à des projets économiques, la réhabilitation des équipements sportifs, l'accompagnement de nos professionnels de santé pour renforcer l'offre de soins et un meilleur accueil de l'enfance-jeunesse. Sans oublier le développement touristique pour lequel nous menons actuellement un programme de sauvegarde de l'Abbaye de Charroux avec, entre autres, la rénovation et l'illumination des façades extérieures.

Pour préparer l'avenir, nous avons élaboré un projet de territoire qui sera renforcé par le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Ce projet doit répondre à un développement équilibré et partagé ; il définit les grandes orientations qui permettent à la fois de prioriser les investissements et d'adapter l'organisation administrative de la Collectivité.

Les membres du Conseil Communautaire se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022.

Jean-Olivier GEOFFROY

Président de la Communauté de Communes
Maire de Champniers
Conseiller Départemental

Actualités	pages 3 à 4
Travaux sur le territoire	page 5 à 6
Abbaye Saint-Sauveur de Charroux	page 7 à 12
Économie	pages 13 à 15
Santé	pages 16
Voirie	pages 17
Vie associative et culturelle	pages 18 à 19



Un nouveau hangar pour l'aérodrome de Couhé-Brux et du Civraisien

Situé à 2 km de Couhé, l'aérodrome de Couhé-Brux est une plateforme aéronautique disposant d'une piste en herbe de 1 km, de hangars de stationnement et d'un club house, sur laquelle on trouve un Aéroclub qui existe depuis les années 60, un club ULM CUBYC composé principalement de propriétaires de machines, possédant un Super Guépard HANDIVOL qui permet l'accès au pilotage des personnes à mobilité réduite, l'association de Sauvegarde des Avions de Brousse (www.avionsdebrousse.org) et l'entreprise COUHE ULM LOISIRS (autogire).

L'Aéroclub, qui compte une cinquantaine de membres, dispose aujourd'hui de deux avions ROBIN utilisables par les pilotes membres et les élèves pilotes.

La réglementation en vigueur a validé le vol de nuit sur le terrain de Couhé pour les vols locaux et des voyages réservés aux pilotes autorisés par l'Aviation Civile.

Toutes les infrastructures sont la propriété de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Dernier élément construit : un hangar de 600 m² qui abrite les appareils basés et de passage.



L'ancien hangar est désormais dédié aux ULM. Ce bâtiment a été financé grâce à



des fonds européens, le concours de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental.

Une convention entre la Plateforme et la Collectivité a été signée fin 2019 : la Communauté de Communes met à disposition les bâtiments et la piste, la Plateforme prend en charge l'entretien des équipements, le ménage, les factures d'eau, d'électricité, de chauffage...

L'ensemble des membres des associations aéronautiques, qui gravitent autour de la plateforme, compose un florilège de compétences, d'histoires personnelles insolites, de motivations diverses, parfaitement complémentaires. Au total, une soixantaine de pilotes (avion et/ou ULM) pratique l'activité de vol à partir de Couhé.

L'aérodrome est un site vivant qui organise un meeting aérien chaque année en juillet, accueille le Tour de France ULM ainsi que des compétitions ponctuelles. Outre la poursuite des cours de pilotage, l'Aéroclub développe les vols d'initiation des jeunes en formation au BIA (un projet de bourses Aéroclub et FFA a été élaboré), propose des vols aux personnes en situation de handicap et aux enfants hospitalisés au CHU de Poitiers. Durant ces deux années de pandémie, il a offert des vols aux personnels des deux EHPAD locaux, ainsi qu'aux bénévoles des centres de vaccination de Civray et Lusignan.

Hélistmur

Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) de la Vienne a sollicité le Département pour améliorer les interventions nocturnes dans de nombreuses communes où l'atterrissage des hélicoptères s'effectue sur des stades.

Ceux-ci seront équipés d'éclairages automatiques déclenchés à distance grâce au développement de la domotique.

Le Conseil Départemental a signé des conventions avec les collectivités concernées, communes et/ou communautés de communes propriétaires de stades. C'est ainsi que sur le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, le projet Hélistmur est déjà installé à Chaunay, Civray et Savigné, programmé à Blanzay, la Chapelle Bâton, Valence-en-Poitou, Charroux, et en cours d'instruction pour Genouillé.



©Christian Roy, Département de la Vienne

La Communauté de Communes a accepté de prendre en charge la maintenance du matériel ainsi que l'abonnement GSM pour toutes les communes signataires de la convention avec le Département. De plus, la Collectivité a soutenu les communes dans leurs travaux de mise aux normes des stades de foot par le biais d'un fond de concours à hauteur de 50% des dépenses qui restent à la charge de la collectivité (subventions déduites).

Les conseillers numériques



La Communauté de Communes s'est engagée dans un dispositif d'État porté par France Relance afin d'accompagner les Français dans l'usage du numérique.

Face à l'exigence du « tout numérique » pour 2022, et au constat que plus de 6 millions de Français de plus de 18 ans n'utilisent pas Internet pour leurs démarches administratives, la Collectivité s'associe au mouvement national et se focalise sur trois missions principales d'accompagnement des Français sur :

- Leurs usages quotidiens : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- La réalisation de démarches administratives en ligne de manière autonome,
- Les usages citoyens : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...

Ces missions vont être menées par des conseillers numériques, aidants professionnels habilités à réaliser des mandats pour des personnes qui en ont besoin. La Communauté de Communes en a embauché deux et la commune de Gençay un, pour deux ans, subventionnés par l'État à hauteur de 50 000 € par personne. Ils suivent une formation prise en charge par l'État de 420 h qui



se terminera fin janvier 2022 à l'issue de laquelle ils seront titulaires du premier bloc du titre professionnel « Responsable Espace Numérique ».

Ensuite, ils offriront un service public itinérant sur le Civraisien en Poitou à raison d'une demi-journée par commune, soit 4 communes par jour. Les rendez-vous auront lieu à la mairie ou dans une salle à proximité. La stratégie de la Collectivité est d'apporter un service équitable et égalitaire à tous les citoyens, de créer du lien social et de développer l'autonomie de chacun, dans une démarche basée sur la confiance. La présence des conseillers fera l'objet d'un planning largement diffusé, en harmonie avec d'autres prestations similaires telles que celles de France Service, la Mission Locale Rurale, la Maison Départementale des Solidarités. Toutes ces actions seront coordonnées avec le Conseil Départemental et Vienne Numérique.

Chaque conseiller aura du matériel à sa disposition : tablettes tactiles, ordinateurs réversibles, borne wi-fi, vidéo projecteur et écran, scanner portable pour la dématérialisation, clés USB, casques pour visioconférence...

Le Schéma Directeur des équipements sportifs et culturels élaboré en 2019 a mis en lumière l'urgence de certains travaux à exécuter dans les gymnases de Gençay et de Couhé. La crise du Covid 19 a quelque peu bouleversé les calendriers. Cependant, un certain nombre d'actions ont été menées durant l'année 2021.

Le gymnase de Gençay

Les travaux concernent en priorité la toiture et les vestiaires du gymnase. Le premier programme porte sur le renforcement de la structure et la réfection totale de la toiture suite à des fuites répétées. Le chantier a été lancé en juillet 2021, pour se terminer au printemps 2022. Les travaux sur la structure ont débuté en septembre 2021. Ce programme comprend également l'installation de lampes LED pour économiser l'énergie.

Le second programme porte sur la création de vestiaires qui comprendront 4 vestiaires collectifs avec douches, 4 vestiaires individuels, des sanitaires aux normes, un local infirmerie et un espace de convivialité pour les associations. Les travaux commenceront au 1^{er} trimestre 2022.



Le gymnase de Couhé

Pour mieux répondre aux attentes des associations et aux besoins d'hygiène et de sécurité, il a été décidé de construire à l'extérieur du gymnase des vestiaires utilisables par deux équipements, soit 4 vestiaires collectifs avec sanitaires d'une surface de 45 m² et 2 vestiaires individuels de 6 à 7 m². Les travaux ont commencé en novembre 2021.

Parallèlement, la « bulle » a été démolie en octobre 2021. Les travaux porteront sur la création d'un bâtiment (du double de la surface initiale) recouvert de panneaux

photovoltaïques, financés par une entreprise privée qui se rémunérera par la vente de l'électricité produite dans le cadre d'une concession accordée par la Communauté de Communes qui reste décideur du programme. L'élaboration de la concession de travaux est suivie conjointement par un bureau d'études et un cabinet d'avocats.

Les travaux pour les deux projets s'élèvent à environ 2 M€.



Le centre routier des Minières

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a lancé en septembre 2020 un programme de réaménagement du centre routier des Minières de Payré qui accueille en moyenne 500 poids lourds par jour.

Le chantier a été réalisé en trois étapes : tout d'abord, la rénovation totale des parkings, puis, dans le cadre du Plan Climat Energie (PCAET) dans lequel la Collectivité s'est engagée, l'installation d'ombrières couvertes par 11 000 m² de panneaux photovoltaïques, produisant l'équivalent de la consommation en électricité de 1 500 habitants. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec l'entreprise d'électricité de la Vienne Sergies.

La troisième étape concerne divers aménagements, sur l'intégralité de la zone d'activité communautaire, toujours dans le respect de l'environnement : passage en LED de l'éclairage public, réseau de collecte des eaux pluviales



©Sergies

refait, points de tri des déchets réaménagés, programme de replantation d'arbres le long de la RN 10, construction de sanitaires publics, signalisation repensée.

La majorité des travaux a été achevée fin 2021.

L'investissement des travaux réalisés par la Communauté de Communes s'élève à 750 000 €, avec une partie subventionnée par l'État.

La déchetterie de Valence-en-Poitou

Compte tenu des apports de plus en plus importants à la déchetterie de Valence-en-Poitou, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a décidé en 2020 de lancer de grands travaux concernant l'extension, la remise aux normes et la sécurisation des lieux situés sur la ZA du Planty.

La superficie a été doublée, permettant un allongement du quai actuel afin de pouvoir développer les filières de recyclage, une modification et une amélioration du sens de la circulation en instaurant un sens unique, la création d'un espace « déchetterie à plat » pour le dépôt des déchets volumineux (bois, branchages, déchets verts, gravats), l'installation de bungalows aux normes pour le dépôt de déchets sensibles (électroménager, piles, peintures...), et la sécurisation du site par vidéo surveillance et barrières de protection.

Les déchetteries de Valence-en-Poitou et Chaunay appartiennent à la Communauté de Communes mais sont gérées par le SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement Rural). Début 2022, la compétence

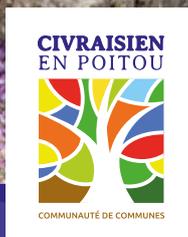


« collecte », jusque-là assurée par la Communauté de Communes sur le territoire de la Région de Couhé, est transférée au SIMER.

La déchetterie, la collecte et le traitement sur le territoire du Gencéen sont gérés en direct par la Communauté de Communes. Un programme de modernisation et d'optimisation du service a été lancé sur la période 2021-2023. Il va promouvoir entre autres le compostage de proximité avec une distribution de composteurs aux particuliers, la mise en place de composteurs partagés, et une évolution de la tarification dite « incitative » en fonction du volume de déchets collectés. Les premiers composteurs individuels et collectifs ont été installés en fin d'année 2021.

La Communauté de Communes mène également un travail sur l'économie circulaire dans tout le territoire, qui a été labellisé par l'ADEME, devenant ainsi la première Communauté de Communes à recevoir ce label en Nouvelle Aquitaine.





**PROJET DE SAUVEGARDE ET D'ATTRACTIVITÉ
DE L'ABBAYE SAINT-SAUVEUR DE CHARROUX**



Une histoire mouvementée

L'abbaye Saint-Sauveur de Charroux est une abbaye bénédictine, fondée en 783, par Roger, vicomte de Limoges, sous la protection de Charlemagne. Dès sa construction, de précieuses reliques y sont déposées. Elle connaît dès lors un essor considérable. Elle bénéficie avant l'an 800 du privilège d'immunité délivré par Charlemagne, et confirmé successivement par les dignitaires carolingiens.

L'abbaye est le siège de cinq conciles du X^e au XII^e siècle. Le plus important, celui de 989, institue le mouvement spirituel et social dit « de la Paix de Dieu » qui fonde les bases morales de la société médiévale occidentale et témoigne du rayonnement de l'Abbaye. Il vise à « protéger les populations civiles en temps de guerre ». À partir de 1017, commence la construction d'une nouvelle église, longue de plus de 110 mètres, selon un plan et un dimensionnement uniques dans l'histoire de l'architecture médiévale : sa forme, combinant un plan en croix à celui d'un système

centré autour d'une rotonde (la tour de Charlemagne), fut conçue spécifiquement pour le culte des reliques et ses cérémonies. L'église pouvait accueillir plusieurs centaines de personnes (officiants et pèlerins). Vers 1269, un triple portail gothique vient compléter l'édifice roman. Il reste encore une partie des élévations dans les constructions plus récentes de la rue Saint-Sulpice. Les éléments statutaires provenant des décors du portail central sont considérés comme des chefs d'œuvre de l'art gothique. Ils sont conservés au musée de l'Abbaye.

Le site se composait alors de l'église abbatiale du XI^e siècle, dans laquelle se trouvait la tour-lanterne, des bâtiments conventuels avec la *salle capitulaire*, lieu où les moines organisaient la vie quotidienne, reconstruite à la fin du XV^e siècle, la *salle du trésor*, avec de précieux reliquaires exposés dans une vitrine qui constituent le trésor de Charroux, le *chauffoir*, seule pièce chauffée qui servait aux travaux d'écriture des moines, le *cloître et les jardins*.



Appauvrie par les destructions de la guerre de Cent Ans et les malversations des abbés commendataires, l'Abbaye est pillée et saccagée lors des guerres de Religion en 1569. L'église en ruines, vendue comme bien national en 1790, devient une carrière de pierres et disparaît au cours du XIX^e siècle.

Seule la tour-lanterne, achetée par l'abbé Loiseau de Grandmaison en 1801, alors curé de Surin, a été conservée. Prosper Mérimée, l'un des premiers inspecteurs des monuments historiques, en interdit la démolition et en assure la protection dès 1846. Léguée à l'État, elle devient monument national.



Les acquisitions par les collectivités territoriales

En 2013, la commune de Charroux décide de racheter une partie des bâtiments situés sur l'emplacement de l'église dans le cadre d'un droit de préemption. Cette acquisition est très rapidement transférée à la Communauté de Communes du Pays Charlois afin d'effectuer des fouilles et de réfléchir à une mise en valeur scénographique du site.

En 2014, se dessinent la première opération de sauvegarde du site ainsi que le premier projet d'animation. La Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois est née, et le site est désormais considéré comme un enjeu touristique majeur inscrit dans les statuts communautaires.

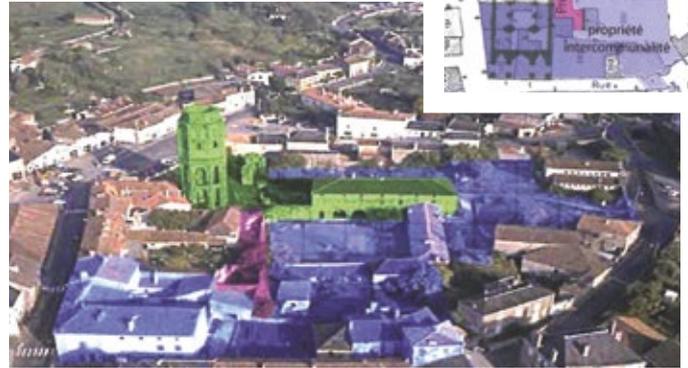
En 2015, la nouvelle Collectivité acquiert par préemption pour la somme de 220 000 € les bâtiments de l'aumônerie et du porche dont les charpentes et les toitures menacent de tomber en ruines. Il s'agit donc d'une opération d'intérêt général et de sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel qui appartient désormais au domaine public. La Collectivité peut alors s'engager dans un projet de restauration et de mise en valeur du site ouvert à tous. Une étude sur la conception de la valorisation de l'Abbaye de Charroux et de son environnement est alors lancée par la Communauté de Communes avec la société « La Prod est dans le pré ». L'objectif est de créer un chemin de visite avec la redécouverte de l'Abbaye à travers l'histoire de sa construction et de sa déconstruction. Le coût de cette étude est de 36 220 € H.T.



En 2016,

la Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois rachète à la Congrégation Religieuse de l'Immaculée Conception le site du cloître avec ses bâtiments d'une surface de 4 351 m² ainsi que les terrains attenants de 2 551 m². Le prix d'acquisition s'élève à 80 000 €.

L'ensemble du site se trouve être désormais divisé entre 3 propriétaires comme le montrent les photos ci-dessous :



Les travaux entrepris

En 2017, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, nouvellement fusionnée, lance une opération de rénovation avec un architecte du Patrimoine, Monsieur Berhaut du cabinet AEDIFICIO. Elle porte sur la rénovation de la toiture de l'aumônerie qui menace de s'effondrer. Le coût sera de 377 800 €. Parallèlement, le travail continue avec « La Prod est dans le pré ». Mais le comité de pilotage mis en place avec la Direction Régionale de l'Action Culturelle et le Centre des Monuments Nationaux décide que ce programme d'animation ne peut être mené à bien sans un diagnostic architectural et technique de l'ensemble des bâtiments. Leur travail est donc momentanément suspendu.

En 2018, une étude historique et documentaire de l'Abbaye de Charroux est réalisée par Mme Colas du bureau d'études de patrimoine « De Pierres et d'Histoire » pour la somme de 14 200 €. Cette recherche très exhaustive sur l'histoire de l'Abbaye, les sources bibliographiques et l'histoire architecturale des sites va permettre aux cabinets AEDIFICIO et « la Prod est dans le pré » de compléter leurs travaux.

Conformément à la demande de la DRAC et du CMN, une étude diagnostic architecturale et patrimoniale de l'ensemble des bâtiments est réalisée par l'architecte du Patrimoine pour 24 700 €.



Cette même année, la Collectivité se lance dans l'opération fastidieuse de réhabilitation des toitures de l'aumônerie avec l'architecte du Patrimoine.

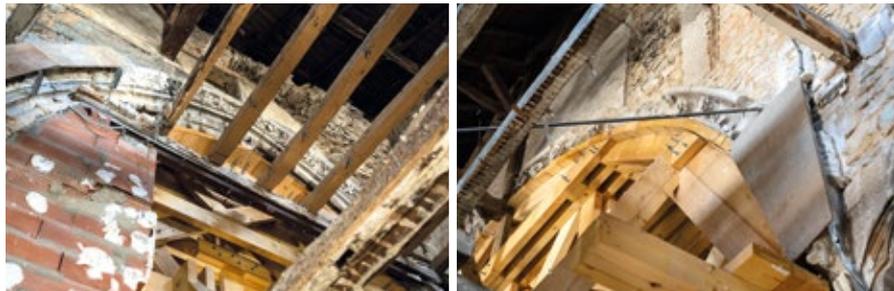
En parallèle de ces travaux, le cabinet AEDIFICIO effectue :

- Une analyse de la toiture du porche qui va déclencher une opération d'urgence sur ce bâtiment. La réalisation de ces travaux va s'effectuer par un marché spécial « de travaux supplémentaires de suggestions techniques imprévisibles », pour un coût de 75 000 €.

Elle comprend : le relevé graphique des bâtiments, leur analyse architecturale et constructive, la définition de leur état sanitaire, l'identification des vestiges vénérables et la cartographie des éléments à valeur patrimoniale ainsi qu'une proposition de projet de mise en valeur des vestiges.

- Une analyse du portail de l'ancienne abbaye qui va déclencher une nouvelle procédure d'urgence impérieuse pour étayer les parties hautes qui menacent de s'effondrer.

En 2019, ces travaux d'urgence, réalisés pour un coût de 195 726 €, sont exécutés pour la



consolidation du portail de l'Abbaye, la préservation des biens et la protection des personnes en cas d'effondrement. Ils sont accomplis par des entreprises très spécialisées et suivis par l'architecte du Patrimoine. Tous ces travaux ont été convenablement subventionnés par le Département et l'État.

En 2020, l'architecte du Patrimoine rend les résultats de l'étude structurelle et présente ses préconisations d'aménagement en mettant l'accent sur une mise en valeur du site tenant compte de son origine architecturale à travers une déambulation et un cheminement des visiteurs.

En 2021,

Une étude de faisabilité sur la rénovation des façades des bâtiments donnant sur la rue Saint Sulpice et la rue des Halles est réalisée. Les travaux sont estimés à 182 403 € HT. Les travaux vont être réalisés en 2022.

Une étude de faisabilité est lancée également pour faire une estimation financière d'un projet d'illuminations des façades avec une projection du portail d'origine, afin d'offrir un spectacle nocturne aux habitants de Charroux et aux visiteurs.



Actions et projets

À partir de 2022, plusieurs projets d'actions sont en cours de réflexion :

- l'illumination des façades
- la création d'un parcours de visite commenté avec audioguide, à la fois historique et ludique
- le lancement d'un chantier de fouille et de nettoyage de la cour de l'aumônerie
- le nettoyage de l'intérieur du cloître
- une réflexion sur les toitures des bâtiments connexes : grange et écurie
- la consolidation du portail et sa restitution dans un espace rénové
- la mise en valeur du lapidaire déposé dans les dortoirs du cloître
- l'aménagement des espaces verts
- la création d'un groupe de travail dédié au projet



Tous ces aménagements sont à réaliser en partenariat avec la commune, la DRAC, le CMN, l'association Karrofum et les habitants de Charroux. Ils sont appelés à s'inscrire dans un projet global de développement touristique pour le Sud Vienne.

Dès le premier confinement de 2020, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'est mobilisée pour supporter les entreprises de son territoire aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'État et du Club des Entreprises du Sud Vienne (CESV) : soutiens financiers pour tous les types d'entreprises, et les associations sportives et culturelles au rayonnement communautaire, aide à la visibilité numérique, fonds d'aide communautaire via la commande publique, promotion massive du consommateur local, report de loyers...

Un an et demi après le début de la pandémie, l'économie du Sud Vienne reste bien vivante.

Pour certaines entreprises, cette période de « ralenti » leur a permis de concrétiser leur développement, de se diversifier et enfin pour d'autres de laisser des projets ambitieux prendre forme. Le Civraisien en Poitou a choisi de vous présenter trois exemples très différents, trois aventures en terre poitevine.



Quelques données analysées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne

Entre décembre 2019 et décembre 2020, en termes d'emplois salariés, hors agriculture, la Nouvelle-Aquitaine subit une baisse de -1,02%, ce qui la situe en 4^e position des régions de France métropolitaine hors Corse les moins touchées.

Les secteurs les plus impactés en région sont globalement les mêmes que ceux impactés à l'échelle nationale (intérim, hébergement-restauration, culture-loisirs...), mais de manière plus modérée. Sur le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, la perte d'emplois salariés hors agriculture se situe entre -0,6 % et 0.

Selon un rapport de la Banque de France à fin juin 2021, près de 68 000 entreprises en Nouvelle Aquitaine ont contracté un Prêt Garanti par l'État pour près de 10 Milliards €. En Vienne, ce sont 3 159 entités pour un montant de 483 Millions €.

Le positionnement des entreprises de la Vienne sur l'échelle de cotations Banque de France montre un léger retrait des excellentes cotations par rapport au niveau régional et national, mais des cotations favorables supérieures au niveau régional et national.

La Banque de France préconise un accompagnement des entreprises en sortie de crise afin de détecter celles en difficulté, de garantir un accompagnement individualisé et proposer une solution adaptée à chaque situation.

Un numéro national dédié pour toutes les entreprises rencontrant des difficultés en sortie de crise est mis en place : le 0806 000 245 (assuré conjointement par la DDFIP et l'URSSAF).

La SCIC la Grange Ouverte à Romagne

Après le départ de Roulottes et Nature de Romagne en 2014, le site de la ferme du Vigneau, propriété communale d'environ 3 ha, manquait de vie. Un collectif d'habitants formé en 2017 partage des ambitions communes pour animer le site : gîte de groupe, maraîchage, événements, espace bureau. Le Conseil Municipal approuve la création de l'Association la Grange Ouverte en 2018. Grâce au concours de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, de l'Union Européenne, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Vienne, la commune de Romagne investit en 2018 plus de 300 000 € dans la rénovation des bâtiments. L'activité locative démarre très bien, mais la pandémie du Covid 19 réduit à néant les 30 week-ends réservés en 2020.

Cette période de calme va être mise à profit pour d'une part, faire émerger un nouveau projet autour de la distribution de produits locaux en drive qui a été un véritable succès, et d'autre part, réfléchir à une autre forme de gestion : la création d'une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, afin d'assurer le développement du projet et pérenniser les activités.

La SCIC est créée le 8 mai 2021, avec un capital de 45 950 € et 90 sociétaires dont les parts vont de 50 à 10 000 €.

Le capital de la société est variable (entrée et sortie libre). Chaque sociétaire est porteur d'une voix, quel que soit son apport en capital. Le multi-sociétariat s'articule autour de cinq catégories : clients consommateurs, producteurs, partenaires (notamment collectivités locales), salariés et soutiens. Dans un premier temps, les statuts ne prévoient pas de versement de dividendes aux sociétaires, les bénéfices sont réinvestis dans les projets de l'entreprise. Mais à terme, pourquoi ne pas imaginer que les investissements des sociétaires dans la coopérative soient rétribués !?

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou fait donc partie des sociétaires fondateurs, avec un apport de 200 parts sociales pour un montant de 10 000 €, tout comme la commune de Romagne et celle de Genouillé, intéressées par la nature des activités en projet.



Les quatre axes de développement

La distribution de produits locaux en magasin s'est structurée : une quarantaine de producteurs (légumes, viandes, volailles, fromages, miel, fruits...) alimentent la société qui reçoit de 65 à 100 commandes par semaine, préparées par 4 à 7 coopérateurs. Le magasin de Romagne est ouvert les jeudi/vendredi après-midi et le samedi matin. Il offre un espace libre-service et un drive. La distribution se fait également à travers le territoire dans des lieux de dépôt pour être au plus près de la population. La coopérative travaille avec une marge de 22 %, le reste des recettes est donc entièrement redistribué aux producteurs.

Rénové par la Commune en 2017, le gîte champêtre a une capacité de 80 couchages dans 18 chambres. Il correspond parfaitement aux besoins des familles pour des mariages, des cousinades, et s'ouvrira progressivement à l'accueil de stages sportifs, classes découverte et séminaires d'entreprise.

Sept bureaux et une grande salle de réunion pourront devenir des espaces de travail partagés pour tout type d'activités, mais surtout dans le cadre d'un projet en cours d'installation d'un tiers lieu agricole.

En effet, le quatrième axe de développement est la création d'un tiers-lieu agricole orienté vers le maraîchage avec la création d'un espace de production propre à la Grange Ouverte. Un sociétaire a d'ailleurs commencé une formation dans ce sens.

Note : La prise de part sociale par une collectivité ne constitue pas le versement d'une subvention. La collectivité devient sociétaire de l'entreprise et peut ainsi contribuer à l'évolution du projet de l'entreprise. Elle peut aussi récupérer son capital social investi à tout moment.

Le charcutier traiteur Pousset installé à Savigné

Charcutier cuisinier de formation, M. Pousset quitte l'île d'Oléron pour s'établir à Civray en juin 2010 où il rachète un petit fonds de commerce en centre-ville avec un laboratoire situé en sous-sol. Deux ans plus tard, il acquiert un camion pour aller au-devant des clients et délocalise son laboratoire à Charroux pour étendre sa gamme de produits et de prestations. Mais travailler sur deux lieux différents n'est pas l'idéal.

En 2017, il achète un terrain bien situé dans la zone commerciale de Savigné, toujours en expansion, avec pour objectif de créer un outil de travail performant.

L'investissement est élevé. La Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes du Civrasiens en Poitou, dans le cadre du soutien à l'immobilier d'entreprise, s'associent au projet.

Il s'agit de construire un magasin de vente, un laboratoire de découpe de viande, un laboratoire pour la charcuterie et des chambres froides. Le 4 août 2020, l'activité commence à Savigné.

Le « consommer local » est le maître mot : toutes les viandes proviennent d'élevages locaux, toute la charcuterie est fabriquée sur place. Le magasin propose également des produits locaux partenaires : miel, gâteaux, pâtes, œufs... et offre un espace de dégustation.

Sept personnes travaillent à Savigné et l'équipe pourrait s'agrandir car la clientèle s'est développée grâce à la belle situation du magasin et au « fait maison » qui guide toutes les préparations.

L'activité traiteur a également redémarré depuis l'été.

Le magasin est ouvert tous les jours du mardi au samedi en journée continue ainsi que le dimanche matin. L'entreprise continue également à approvisionner huit cantines scolaires en produits à transformer.





Écolience, de la terre à l'assiette en un seul lieu

Forts d'une expérience de trente ans dans la distribution de produits bio, Frédéric Grünblatt et Marlène Castan ont étudié ensemble le projet de créer une usine agroalimentaire bio installée sur le lieu de production, porté par l'idée du « retour à la terre », avec un circuit visible de la graine à l'assiette.

Originaires de Champagne, c'est en Sud Vienne qu'ils ont trouvé le lieu idéal pour développer cet ambitieux projet. En 2018, ils ont acquis une exploitation agricole de 260 ha d'un seul tenant, sur les communes de Genouillé et d'Asnois. Les atouts majeurs : la Vienne est un des départements le plus productif en bio de la région Nouvelle Aquitaine - quelques 2 000 producteurs dans un rayon de 90 km - et le climat favorable à la diversité des cultures. À ce jour, la ferme produit 19 espèces différentes à destination humaine avec l'objectif d'atteindre les 22 d'ici 3 ans.

L'usine agroalimentaire Écolience est sur la ferme. Un bâtiment de 3 620 m² va accueillir le travail des récoltes, leurs transformations, et des ateliers pour assurer progressivement les prestations suivantes : la mise en sachet de produits non transformés, la production de farines, la préparation à la consommation des œufs produits, la production d'huile, un atelier fruits et légumes, une fabrication pastière, une brasserie, la production de biscuits secs, la fabrication de différents types de pains, l'élaboration de plats cuisinés... Les travaux seront achevés mi 2022.

Les ateliers sont situés en façade du bâtiment pour être visibles par le public, qui aura accès à une salle vidéo pour découvrir les techniques culturales et de transformation, un magasin alimentaire et une terrasse pour consommer les produits achetés. En effet, par

son implantation, Écolience ambitionne de participer à dynamiser durablement l'économie rurale. Cette usine unique en son genre a aussi pour but de sensibiliser le consommateur au développement économique et écologique de la consommation locale, à l'importance de conserver une autonomie alimentaire sur le territoire et à l'agriculture biologique en faisant découvrir comment sont fabriqués les produits du quotidien.

L'usine fonctionnera avec la production de la ferme et les partenariats noués avec des producteurs bio dans un rayon de 100 km et devrait traiter près de 8 000 tonnes en 2025 pour une commercialisation de ses produits dans les circuits spécialisés bio, en restauration collective (qui a l'obligation de fournir 20 % de bio dès 2022), sur Internet, dans son magasin, voire la grande distribution.

Trois hectares seront réservés derrière le bâtiment au maraîchage, 1 500 poules, de race locale, réparties dans 5 poulaillers « itinérants » assureront la production d'œufs de qualité supérieure, et un élevage de 400 chèvres de race poitevine, en liberté, va démarrer en 2023 avec l'objectif de produire du fromage AOP, le Chabichou, et une gamme de produits laitiers.

Écolience représente un investissement total de 12 millions d'Euros financé par des fonds propres, des emprunts bancaires, des subventions de la Région Nouvelle Aquitaine (FEDER), de l'Agence Bio, du projet Alimentation Territoriale du Grand Poitiers, et la prise en charge de la route longeant le bâtiment par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et du Conseil Départemental.

Au démarrage, Écolience emploiera 17 personnes et d'ici cinq ans, une soixantaine. Dernièrement, le directeur général d'Écolience, Éric Leduc, a pris ses fonctions, parmi lesquelles, celle du recrutement des équipes.

Le bien vivre en Sud Vienne repose sur l'économie et l'emploi, le large spectre d'associations sportives et culturelles, mais également sur une offre de santé à même de répondre aux besoins de tous. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a largement contribué à optimiser cette offre en finançant la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Charroux et une à Civray. C'est désormais à Savigné qu'un projet doit se concrétiser.

Parallèlement, la Collectivité gère deux EPHAD, deux résidences autonomie, une cuisine centrale et un service de portage de repas à Chaunay et Couhé à travers son CIAS. La pandémie de Covid 19 a induit une organisation sans faille pour protéger les résidents et le personnel.

Vaccination maximale et évolution de l'organisation au sein des établissements du CIAS

Tous les résidents éligibles au vaccin ont un schéma vaccinal complet et le rappel pour la 3e dose est en cours d'achèvement. Parallèlement, la vaccination grippale a été mise en place en interne pour les EHPAD et avec l'appui des infirmiers libéraux pour les Résidences Autonomie.

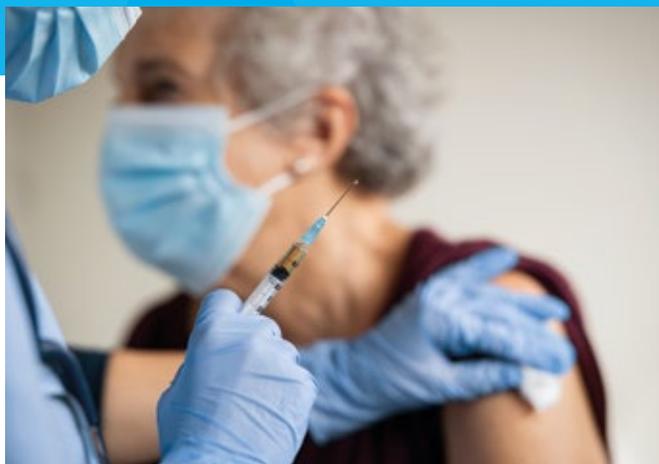
Tous les personnels de Chaunay et Valence-en-Poitou ont un schéma vaccinal complet et se sont mobilisés très rapidement, prouvant ainsi leurs sens des responsabilités pour se protéger, ainsi que les résidents et leurs collègues. Un important travail de prévention/sensibilisation sur la pertinence de la vaccination avait été mis en place en interne, qui a porté ses fruits, dans un esprit fort de coopération entre les agents.

Par ailleurs, comme la situation épidémique sur le territoire s'est dégradée, les établissements et les équipes restent mobilisés et continuent l'application des recommandations sanitaires pour le bien de tous, et particulièrement des résidents des établissements.

A noter que l'EPHAD du Champ du Chail a été fortement impacté en 2021 avec un double cluster, sans toutefois déplorer des hospitalisations ou des décès ; les établissements de Chaunay ont été moins touchés et la crise a été vite résorbée.

Le pôle administratif du CIAS, basé sur le Pôle Territorial de Couhé, se met progressivement en place dans la perspective de mutualiser toutes les fonctions supports administratives autour de la direction du CIAS. Les agents sont recrutés et en poste avec des référents thématiques dans une logique de polyvalence. Le travail de convergence est effectif entre le pôle CIAS et l'EHPAD le Champ du Chail, ainsi qu'avec les établissements de Chaunay.

Parallèlement, un travail de modernisation des établissements a été entrepris, avec une refonte complète des architectures réseaux, des systèmes de téléphonie et la mise en place du Wifi.



Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Multisites

Une réflexion entre les professionnels du Cabinet Médical privé de Savigné, du cabinet d'infirmières de Civray, des infirmières de Charroux et de la pharmacie de Savigné a été menée dès 2019 avec pour objectif de se regrouper entre praticiens afin de mutualiser des moyens et attirer de nouveaux médecins pour mieux répondre aux besoins des habitants. L'équipe actuelle compte 16 personnes et recherche activement de nouveaux partenaires.

Le projet, baptisé MSP Savi, porte, entre autres, sur l'agrandissement du cabinet médical de Savigné qui accueillera, en plus des occupants actuels, 3 infirmières et 2 sages-femmes. L'occupation durable de la Maison Médicale de Charroux, est assurée, à ce jour, par les médecins de Savigné qui ont une permanence deux matinées par semaine, un orthophoniste et un ostéopathe à mi-temps et 4 infirmières.

Les trois pôles partagent le même logiciel de santé ainsi qu'une messagerie sécurisée.

Le projet est basé sur le partage et la complémentarité des compétences, d'où les réunions que l'équipe organise toutes les 6 à 8 semaines, en toute convivialité.

MSP Savi a été labellisé par l'ARS Nouvelle Aquitaine en juin 2020. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'est engagée dans l'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Savigné. Les réunions de travail ont commencé en 2021 et se poursuivront en 2022 pour une réalisation opérationnelle en 2023.

La voirie fait partie des compétences optionnelles adoptées le 25 juin 2018 par le Conseil Communautaire suite à la création de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou au 1^{er} janvier 2017. Son action porte sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire, c'est-à-dire l'ensemble de la voirie communale dans et hors agglomération, à l'exclusion des places publiques et des chemins ruraux non revêtus.

Les travaux concernent : la bande de roulement et les travaux connexes indissociables, comprenant les bordures et caniveaux, le dérasement, le curage et l'ouverture des fossés ; sont exclus les revêtements de trottoirs, la signalisation verticale, le busage des fossés, le fauchage et l'élagage.

La Collectivité consacre un budget annuel d'investissement de 1,2 M € réparti entre les 36 communes au prorata de leur longueur de voies.

Depuis 2021, un plan de travaux sur trois ans a été mis en place, géré par un bureau d'études qui élabore un programme avec chaque commune. Si la commune souhaite faire plus de travaux, elle peut apporter un fonds de concours à la Communauté de Communes.

200 000 € sont consacrés au budget de fonctionnement, géré en régie, avec du matériel et du personnel communautaire. Ce service peut également réaliser des travaux hors compétences, facturés au coup par coup.

L'ensemble des communes du territoire ont effectué tous les travaux programmés en 2021.



18 / Vie associative et culturelle

La vie des associations culturelles et sportives a été paralysée plus d'un an en raison de la pandémie. Le deuxième semestre 2021 a permis une petite reprise des activités, libérant toutes les énergies, les idées et les frustrations accumulées durant de longs mois. Certaines associations poursuivent les mêmes actions, d'autres ont évolué. Voici quatre exemples sur le territoire du Civraisien en Poitou.

L'Association Mille Bulles

Jusqu'à présent orientée Enfance/Jeunesse, et située rue de la Citadelle à Gençay, l'association Mille Bulles a reçu en mars 2020 l'agrément Centre Social d'Animation, seul centre de ce type sur le territoire du Civraisien en Poitou.

Cet agrément est conditionné par l'obligation d'avoir certaines compétences, telles que : un accueil, un(e) comptable et un(e) référent(e) familles qui n'existait pas auparavant dans la structure. Administrée par des bénévoles habitant le territoire, l'association a pour objectif de susciter des rencontres entre les générations par le biais de moments conviviaux et de donner à chacun la possibilité d'agir localement.

Cette nouvelle identité a induit un déménagement du siège social à Saint-Maurice-la-Clouère, à côté du Centre de Loisirs, dans un bâtiment refait à neuf par la mairie. Les locaux de Gençay sont désormais occupés uniquement par la Petite Enfance et la PMI.

QUE FAIT LA RÉFÉRENTE FAMILLE ?

Ses actions s'adressent à tous, quel que soit l'âge ou la situation familiale. Elle vise à favoriser le lien social et l'accès aux droits pour limiter l'isolement, lutter contre la précarité.

De nombreuses actions, régulières ou ponctuelles, sont proposées toute l'année, telles que : sorties à la journée et séjours pour tous, soutien à la parentalité, accompagnement individualisé des familles, soutien au pouvoir d'agir des habitants, et accompagnement à la scolarité. Il s'agit d'un dispositif qui aide à faire le lien entre les besoins des enfants dans leur scolarité, les familles et les professeurs.



LES ANIMATIONS

La Gratifieria est une sorte de marché gratuit.

Le principe est de donner des objets, des services, des performances artistiques, des compétences, des aliments, des idées...

Chacun peut s'approprier ce qu'il souhaite sans réciprocité systématique. La première a eu lieu fin 2019 et a été reconduite en juillet et novembre 2021. Toutes ont été de grands succès, grâce à la mobilisation de bénévoles de diverses associations du territoire.

Mille Bulles propose également depuis septembre 2021 des ateliers réguliers de pratiques amateurs pour les adultes (et presque adultes) à l'Espace Allard. L'occasion de rencontrer du monde autour d'une activité qui plaît et de prendre un peu de temps pour soi !

- Atelier « Sur le Fil » (couture, tissage, tricot...) un mardi soir sur deux hors vacances scolaires,
- Atelier « Bulle créative » (cartonnage, scrapbooking, sculpture en fil d'aluminium...) un mardi soir sur deux hors vacances scolaires,
- Atelier « Bricocréa », pour réparer, recycler, créer dans un esprit de développement durable, un samedi matin sur deux.

Tous ces ateliers sont animés par des bénévoles qui font partager leur savoir.

Parmi les projets, citons la création d'un atelier deux roues, la création d'une recyclerie à la déchetterie de Gençay, et la création d'une friperie en lien avec la Gratifieria.

Le Festival Au Fil du Son

Absent en 2020 pour cause de pandémie, le Festival Au Fil du Son a réinvesti le parc François Mitterrand de Civray pour une nouvelle édition en juillet 2021. Lors de 5 soirées au lieu de 3 traditionnellement, plus courtes mais toujours animées.

La préparation a été longue et laborieuse pour respecter les consignes sanitaires, cependant le Festival a pu accueillir 12 000 personnes (contre 35 000 en 2019) dans une configuration assise et aussi debout, d'où les deux scènes, et l'accueil de groupes supplémentaires. En conséquence, une programmation éclectique a attiré un public très varié. À noter que la mise en place du pass sanitaire a freiné les inscriptions.

Les artistes étaient heureux de revenir sur scène et les bénévoles étaient au rendez-vous.

La Ch'mise Verte, association organisatrice, a pu compter



sur le soutien financier des collectivités locales, Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et mairie de Civray, et de nombreuses entreprises privées locales pour organiser l'évènement.

Les deux postes salariés ont été maintenus pendant toute la période de « repos forcé » grâce aux aides de l'État.

" L'important était de relancer l'activité et de s'assurer que l'envie était toujours là ! " commente Grégoire Renaudon.

L'édition 2022 aura lieu les 28, 29 et 30 juillet.

Et Orelsan a déjà répondu présent !

La Compagnie de la Trace

Créée en 1989, la Compagnie de la Trace a été accueillie en résidence permanente à Civray depuis 2007 où elle y dispose de locaux gratuits et de l'utilisation de la salle de la Margelle pour des répétitions, ou des résidences.

Cinq artistes composent le « noyau dur » de l'association : Christian Compagnon (musicien et marionnettiste), Jean-Louis Compagnon (musicien), Michèle Bouhet (conteuse), Isabelle Bouhet (comédienne et metteuse en scène), et Antoine Compagnon (auteur, compositeur et interprète). Depuis 3 ans, Lucie Floriot a rejoint la Compagnie pour prendre en charge la diffusion.

En fonction des spectacles, la Compagnie fait appel également à d'autres artistes.

Longtemps centrés sur le conte et l'oralité, les spectacles ont évolué au gré des rencontres car la principale source d'inspiration des artistes est l'humain, les gens, les habitants qui font le Territoire du Civraisien en Poitou sur lequel la Compagnie a toujours rayonné.

Près d'un an et demi de silence dû à la pandémie a exacerbé les envies, les réflexions, le besoin d'échanges pour les artistes. Une idée a pris forme : aller à la rencontre des habitants du Civraisien en visitant chacune des 36 communes sur trois étés. Le projet « Escales en scène en



Civraisien » était né. Une tournée à vélo a eu lieu à travers 12 communes en août 2021 pour présenter des spectacles itinérants gratuits.

Après avoir renoué avec le public comme au Festival de Pamproux, Traverse 2021, en juin, l'aventure des Escales a commencé le 9 août, et jusqu'au 20 août, grâce au soutien des associations, des mairies, comités des fêtes, centres sociaux avec lesquels la Compagnie travaille déjà, et aux partenaires financiers que sont l'Europe avec les fonds LEADER, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et la mairie de Civray.

Douze spectacles en plein air ont accueilli 1 500 spectateurs, dans une grande convivialité et associé, suivant les communes, des pratiques amateurs locales. Forte de ce succès, la Compagnie aimerait pérenniser le dispositif en 2022 et 2023.

« Une expérience riche et passionnante, des rencontres avec des gens très généreux, très accueillants » comme en témoignent les membres de la Compagnie, qui attendent avec impatience de pouvoir organiser la prochaine édition.

www.ciedelatrace.com

Le Cycle Amical Civraisien

Après un premier départ en 1928, c'est en 1948 que des dirigeants passionnés commencèrent véritablement à encadrer de jeunes pratiquants et à organiser des épreuves sur les routes de l'époque au sein de l'association « le Cycle Amical Civraisien ».

Le Club a connu des heures de gloire dans les années 70 grâce à des coureurs amateurs devenus professionnels tels que Bernard Bourreau qui effectua 13 Tours de France aux côtés notamment de Bernard Thévenet, ou Christian Poirier, André Corbeau, et plus récemment Sébastien Chavanel.

Rappelons également qu'entre 2008 et 2011, l'équipe de division nationale amateur, constituée alors, avait obtenu de probants résultats.

Club formateur par excellence, le Cycle Amical Civraisien œuvre désormais à la promotion d'un cyclisme à la fois populaire et de qualité, avec l'objectif d'accompagner au plus haut possible ses meilleurs éléments. Avec le concours de ses partenaires, il s'évertue à préserver la noblesse de ce sport et à encourager sa pratique saine. Occupant une place de choix au plan régional, l'Association est, depuis toujours, affiliée à la Fédération Française de Cyclisme. Ouverte à la modernité, elle articule aujourd'hui son action dans les domaines suivants :

- Accueil des plus jeunes dans son école du Vélo,
- Accompagnement à la compétition pour les Minimes, Cadets, Juniors et tous débutants,
- Encadrement des Juniors, Espoirs et Seniors, avec déplacements sur des épreuves de haut-niveau (notamment courses par étapes sur route),
- Pratique Cyclo-sport Ufolep Route et VTT avec entraînements ponctuels avec les licenciés FFC,

- Organisation de nombreuses compétitions dont la Route d'Or du Poitou, grâce notamment à la centaine de sympathisants qui sécurisent les parcours.



Le Club compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents qui participent à des compétitions départementales, régionales, nationales, parfois même internationales.

La pandémie a toutefois impacté fortement les activités du Cycle Amical Civraisien avec un moindre nombre de compétitions en 2020, mais une Route d'Or du Poitou exceptionnelle en terme de participants, puisqu'il n'y avait pratiquement aucune autre épreuve de ce type en France. L'édition 2021 a été également un succès, malgré les consignes sanitaires. En outre, Alexandre Léauté et Dorian Foulon, futurs multi-médaillés aux Jeux Paralympiques de Tokyo, y étaient présents pour préparer l'échéance nipponne. En prélude, l'épreuve Cadets du Trophée Madiot Crédit Mutuel avait rassemblé les jeunes talents du cyclisme national.

Le Club est financé par les adhésions, les aides de la commune de Civray, la Communauté de Communes avec laquelle il a signé une convention, la Région, le Département et des dons d'entreprises privées. Le Cycle Amical Civraisien aide matériellement ses adhérents les plus méritants (participation aux frais de pratique fédérale et à l'achat de matériel, fourniture d'équipements vestimentaires ...).

« S'engager dans la compétition cycliste, c'est aussi savoir être persévérant et accepter l'adversité » conclut Eric Moinet, le Président de l'Association. Son père, pilier du Club pendant 60 ans, l'a prouvé en remportant une cinquantaine d'épreuves et en transmettant ses valeurs en tant qu'entraîneur.

SPECTACLES DE LA MARGELLE

1^{er} semestre 2022

21 janvier à 20h45 : lecture musicale par Isabelle Bouhet et Jérémy Baysse de la nouvelle « **la Peur** » écrite par Stefan Zweig en 1913. Des sons électro, la voix et le jeu d'Isabelle Bouhet donnent un caractère intemporel à cette œuvre.
Tarifs : 15€ / 10€ / 7€

Du 28 au 30 janvier : Festival des conférences gesticulées

27 janvier à 20h45 : Inauguration à Civray. Le Cabaret Gesticulé pour tout public - Entrée : 5€

28 janvier : Atelier « la rentrée des classes sociales » animé par Antony Poulquien au lycée André Theuriet pour les lycéens de terminale ES.

28 janvier à 15h au Café Cantine du Commerce à Gençay. Conférence de et par Evelyne Nigon : « **Le management sans ménagement : quel avenir pour le bon sens ?** » Tout public.

28 janvier à 20h45 à la salle des fêtes d'Anché. « Cabaret Gesticulé », soirée animée par la Compagnie de la Trace.

29 janvier de 10h à 13h au Café Cantine du Commerce à Gençay : Atelier d'éducation populaire sur la paysannerie animé par Marc Pion.

29 janvier à 20h45 à la Margelle : « Du tracteur à l'âne, ou la prise de conscience politique d'un paysan ». Conférence de et par Marc Pion. Entrée : 10€.

30 janvier à 15h à la Margelle : « Inculture(s) 2 : et si on empêchait les riches de s'instruire plus vite que les pauvres ? » Une autre histoire de l'éducation. De et par Franck Lepage. Entrée : 10€.

Ce festival est co-organisé par la Margelle et la Cie de la Trace, avec le soutien de l'Ardeur, avec la participation du Café Cantine du Commerce de Gençay, des associations « L'Anchentée » et « les pois chiches » d'Anché.

10 février, 20h30 : carte blanche à Maryline Lagrafeuil au Ciné-Malice. Film + échange. Réservation auprès du Ciné-Malice : 05 49 87 82 40.

11 février à 20h45 : nouvelle création théâtrale de la Cie La Soeur de Shakespeare « **Match ! l'amour à l'ère numérique** ». Marilyne est seule dans son petit appartement, alors elle se raconte.
Tarifs : 15 € / 10 € / 7 €

26 février à 20h45 : musique flamenco par Antonio Lizana « **Una realidad diferente** »
Saxophoniste, chanteur et auteur compositeur, il réinvente la tradition en mêlant jazz de haut vol, chant incarné et rythmes ibériques.
Tarifs : 15€ / 10€ / 7€ - Durée : 1h20

3 mars à 20h45 : « Please stand up » Nicole Ferroni - Christine Berrou - Laura Domenge - Farah
La scène plurielle des représentantes de l'humour actuel. Les nouvelles grandes de la scène comique francophone s'imposent et interpellent.
Tarifs : 20€ / 15€ / 7€

11 mars à 20h45 : « L'occupation » par Romane Bohringer et Christophe Minck. À partir du texte éponyme d'Annie Ernaux, Romane Bohringer interprète avec fougue et gourmandise une femme occupée à disséquer ce sentiment si puissant : la Jalousie.
Tarifs : 25€ / 20€ / 7€

13 mars à 15h au café cantine de Gençay : « La goguette d'enfer », un cabaret spontané, festif, débridé, expressif... fantastique... dont le public est aussi l'acteur.
Réservations obligatoires au 09 73 69 03 78.
Tarifs : 10€ / 5€

25 mars à 20h45 : « One beatboxer show » par Kosh. Au-delà de la technique du beatbox qu'il maîtrise avec brio, Kosh nous conte avec humour la découverte de son art, sa quête de sons et son désir de succès... qui tarde à venir ! Au travers d'anecdotes nourries de musiques, bruitages et autres sons aussi surprenants que saisissants, Kosh nous propose un spectacle multiple, drôle et novateur empruntant aux codes du stand-up.
Cette soirée est organisée en partenariat avec les JM France et le collège Camille Claudel.
Tarifs : 15€ / 10€ / 7€

2 avril à 20h45 : « Match d'impro » proposé par la Cie de la Trace et son équipe d'improvisation : **les ZinZins Probables**.
Une soirée « théâtre d'impro » n'est pas une soirée comme les autres. Là où d'habitude le silence se fait pour écouter respectueusement le texte, ce n'est que rires, sifflements, interpellations, vols de savates, ...et musique !
Tarif unique : 5€

8 avril à 20h45 : une nouvelle création théâtrale par des artistes en résidence de la Cie le Passage « **On pourrait recommencer à aimer vraiment la vie** ». La première d'une réécriture contemporaine d'Antigone.
Tarifs : 15€/10€/ 7€

23 avril à 17h : conte musical et théâtral Maïti Chamboutou, les ateliers Misuk.
Un goûter sera offert aux enfants de 0 à 99 ans à partir de 16h !
Tarif : 15€ / 10€ / 7€

3 mai à 20h : conférence sur le thème « **Les jeunes, Internet et les mondes virtuels, quel impact identitaire** » par Stéphane Blocquaux, Docteur et Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication. Il a sorti un ouvrage intitulé « Le biberon numérique, une enfance sans limites ». Entrée libre sur réservation.

7 mai à 20h45 : jazz « Born to groove » par Thomas Leleu
Ce spectacle est avant tout le rêve de créer, transformer, mêler, partager et métisser. Le désir impérieux de faire découvrir sa propre musique mais aussi de vivre toutes les Musiques sans limites.
Tarif : 20€ / 15€ / 7€

À 14h30, carte blanche à Thomas Leleu au Ciné-Malice. film + échange. Réservation auprès du Ciné-Malice : 05 49 87 82 40.

20 mai à 20h45 : récit musical « Bégayer l'obscur » par David Sire et Cerf Badin. Bégayer l'obscur nous parle de notre soif de liberté et d'unité intérieure. Et de cette merveilleuse anagramme qui nous attend, blottie derrière le mot audace : cadeau.
Tarif : 15€ / 10€ / 7€

David Sire proposera des ateliers « Intensités » aux élèves de l'option théâtre du Lycée André Theuriet au cours de la saison. Si vous êtes une structure ou un groupe intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

3 juin à 20h45 : musique Mandingue avec Diya « **Wadimawe** ». Diya est un groupe de musique africaine qui délivre une musique de tradition mandingue saupoudrée d'afro-beat, funk ou encore de reggae. Une invitation à danser et à voyager.
Tarif : 15€ / 10€ / 7€

Informations :
la Margelle au 05 49 87 00 49
et sur www.la-margelle.com